

Principes de mesures de réduction et de compensation « Martinet Noir »

La destruction du bâtiment de la « Vie Scolaire » dans le cadre du projet d'Eclosia Park, va entraîner la destruction d'un habitat de reproduction du martinet noir.

Mesures de réduction :

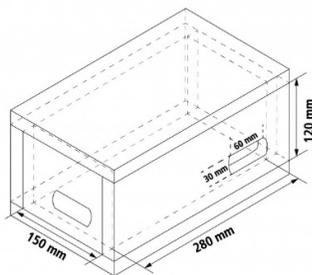
- Plan de phasage de démolition, de manière à ne détruire le bâtiment occupé par les martinets noirs qu'une fois le nouveau bâtiment créé où sera positionné les nichoirs.
- Destruction du bâtiment en dehors de la période de reproduction et de présence du martinet noir, soit une démolition à prévoir entre le 15 septembre et le 15 février.

Mesures de compensation :

Mise en place de nichoirs spécifiques au martinet noir sur le nouveau bâtiment créé sur la partie est, dans le but de créer un habitat de substitution pour maintenir la reproduction de l'espèce sur la zone. Ces nichoirs devront être installés dans une temporalité bien antérieure à la déconstruction du bâtiment occupé actuellement, cette temporalité étant indispensable pour permettre à l'espèce de s'approprier ces nouveaux nichoirs avant la destruction de leur lieu de reproduction.

Le Nichoir à Martinet noir se présente sous la forme d'une boîte en bois ou en béton de bois dans laquelle une petite ouverture permet au martinet d'y pénétrer. Ce type de structure est efficace mais plusieurs nichoirs doivent être installés côte à côte (minimum 2 ou 3, source : LPO Vendée) pour être en capacité d'attirer ces oiseaux. Ils devront être positionnés en hauteur (plus de 5 m) et dans un endroit dégagé de tout obstacle. Ces nichoirs seront positionnés en façade est et/ou sud, pour rester conforme à l'orientation des infractuosités du bâtiment accueillant l'espèce actuellement.

Exemple de nichoirs à martinet noir (Source : Vogelwarte)



Le bâtiment créé devra présenter un avant-toit ou une avancée pour protéger les nichoirs de la pluie et des longs ensoleillements.

Les nichoirs seront constitués d'une portette rabattable pour empêcher son occupation par d'autres espèces comme les moineaux domestiques ou les étourneaux sansonnets. Cette portette est donc à fermer en fin d'été et à rouvrir dès le début avril, à l'aide d'une perche.

Il devra être placé au fond du nichoir une bonne poignée de foin très fin et coupée court, ce qui servira de base pour le nid et facilitera donc l'installation.

En hiver, les nids devront être laissés en l'état à l'intérieur du nichoir.

Un suivi sera réalisé tous les ans, durant les 5 premières années pour vérifier de la réussite de cette mesure et des actions correctives devront être mises en place en cas d'échec.

Exemple de nichoirs à martinet avec portette rabattable.

